

Bulletin communal

SAINT ROMAN DE CODIERES

Année 2014

N°76

Date de parution : 28 juin 2014

*Si le 1er juillet est
pluvieux, le mois
sera douteux.*



Sommaire :

- Point sur filière bois et éco hameau
- Autres travaux en cours
- Hommage de P. Hébrard aux disparus
- Infos diverses
- Agenda de l'été



Le marché, c'est parti !

Editorial

Après André Hébrard, de Montredon, et Yolande Hébrard, de l'Oustaou Naou, deux "anciens", chers à notre commune, sont disparus ces semaines dernières : Julien Perrier, à l'âge de 87 ans et Maurice Ducros, à l'âge de 73 ans, deux figures fortes de notre commune. Saint Roman a de la peine, et sa population s'associe à celle de leurs proches. Ils nous manqueront.

En hommage à leur vie et à leur travail sur ces terres qui leur étaient si chères, et qui nous le sont aussi, l'équipe municipale se doit de poursuivre les efforts qu'elle a engagés pour que notre commune continue de vivre, "à temps plein" et non pas seulement pendant les vacances, pour que des familles, comme celles qu'ils ont fondées, puissent y travailler et s'y épanouir, dans ces paysages qu'ils aimaient, que nous aimons, et que nous voulons préserver.

Et la vie continue, ce jour nous célébrons le mariage de Reckinger Brieuç et de Hadjadj Claire. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur. L'été est là et les festivités s'annoncent.

Bel été à tous !

Geneviève Decisier



Vos articles, vos réflexions seront les bienvenus pour le prochain bulletin et sont à déposer en Mairie ou auprès de Michel Tasset.

Des nouvelles de.....

L'éco hameau

- Rappelons que le projet d'éco-hameau d'artisans porté depuis plusieurs années par la commune est né de la volonté d'agir en faveur du développement économique de notre territoire, par l'aide à la création d'activités.

- Alors que ce projet était instruit depuis plus de trois ans de façon très étroite entre la commune et les différents services de l'Etat, notre demande de permis d'aménager, présentée aux services préfectoraux le 15 novembre 2013, a fait l'objet d'un arrêté de refus le 30 avril 2014, malgré l'accord de principe qui nous avait été donné.

- Réuni en urgence le 14 mai dernier, le conseil municipal a examiné un par un chacun des cinq arguments de refus développés par la sous-préfecture. Le Conseil a décidé à l'unanimité de former un recours gracieux pour obtenir l'annulation de cet arrêté, qui lui a paru illégal (car conforme ni au texte ni à l'esprit de la loi), et qui porte gravement atteinte aux intérêts de la commune.

- Le texte du recours gracieux (consultable en mairie) a été adressé le 15 mai 2014 à la sous-préfecture du Vigan, laquelle dispose d'un délai de 2 mois pour y répondre.

En outre une demande de défrichement pour une parcelle manquante a été faite après délibération du Conseil du 14/05/2014.

- A la date de rédaction de ce bulletin, il semblerait que la Préfecture ait décidé de rejeter notre recours gracieux. Les motivations de ce rejet doivent nous être notifiées par lettre du Préfet dans les jours qui viennent.

En attendant ce courrier et les suites que nous y donnerons, les élus, lors du Conseil municipal du 20 juin, se sont engagés à titre personnel et à l'unanimité, à examiner le cas de chacune des familles que cette décision plonge dans le désarroi et à leur apporter toute l'aide nécessaire.

La filière bois énergie

La création d'une filière bois-énergie, sur et par la commune de Saint Roman de Codières, fait partie des projets "lourds" et de longue durée de la municipalité.

Ce projet repose sur un principe simple : l'exploitation des ressources considérables que représentent les 1 700 hectares de forêt sur notre territoire communal, condamnée à terme, parce que malade, si elle n'est pas exploitée. Dans le domaine de l'énergie, cette forêt (60% de châtaigniers), qui

constitue notre patrimoine essentiel, fait partie de la "biomasse" : elle est susceptible de devenir source d'énergie par combustion, et rejoint des objectifs de développement durable.

Depuis le dernier bulletin communal (n°75), une note datée du 23 mai 2014 détaillant le projet, a été élaborée. Elle est disponible en mairie et peut être consultée et téléchargée sur le site Internet de la mairie.

Des contacts vont très prochainement être pris avec EDF. En outre, Luc Villaret se rendra en Suisse au début du mois de juillet, avec une équipe de l'INRA, pour voir un gazéificateur et son fonctionnement.

C'est aussi ce projet d'une filière bois-énergie qui a conduit Nicolas Chalandon, étudiant en master 1 ("*Espaces ruraux et développement local*") à choisir de faire son stage dans notre mairie. Le mémoire qu'il a réalisé ("*Bois, énergie et territoire : entre valorisation du patrimoine et développement de la filière bois-énergie. Le cas de la châtaigneraie cévenole à Saint Roman de Codières*") a fait l'objet d'une présentation publique à la mairie le 18 juin, lendemain de sa présentation à l'université Paul Valéry, en présence notamment du maire de Sumène et de plusieurs conseillers municipaux. Ce mémoire est disponible en mairie.



Les travaux en cours

Le 25 avril dernier, l'équipe municipale avait identifié les questions devant être traitées par la municipalité dans les prochains mois, et désigné sujet par sujet des personnes référentes (Cf. le bulletin n°75).

Un point sur l'avancement de ces projets a été fait en Conseil municipal ce 20 juin. Des avancées ont été réalisées sur plusieurs sujets.

- **La mairie** : Pierre Boissière a fait intervenir Roland Guiraud, plombier à Saint Hippolyte, pour déboucher les chéneaux bouchés. Il lui a par ailleurs demandé un devis pour prévoir un réducteur de pression pour les toilettes de la mairie.

- **Le local des chasseurs** : Thierry Landes va demander trois devis pour une dalle et un puits perdu.

- **L'église** : M. Viala (maçon à Ganges) est venu sur place. Il prépare un devis pour la réparation de la sacristie.

- **La bergerie du Trescol** : l'entreprise de menuiserie Viala (Cognac) a réparé les portes coulissantes des sanitaires. Frédéric Pascal et Pierre Boissière verront si certains travaux (ex. chéneaux, pose de gouttières, auvent extérieur ...) pourraient être confiés à des bénévoles, ou à des entreprises.

- **La construction éventuelle d'une halle**, en concertation avec la population, est un projet intéressant pour notre village. Elle ne sera pas lancée sans une réunion publique préalable qui permettra de débattre collectivement de son emplacement, de ses dimensions, et de son utilisation.

Quelques points d'information

Les problèmes de voirie : (éboulements sur les routes ou chemins communaux, chutes de branches, déchets sur la voie publique, etc.) doivent être signalés à Pierre Boissière (06 88 95 89 99 pierre.boissiere@laposte.net), qui fera le lien avec notre employé communal, B. Causse.

Emplois-jeunes : Comme l'année dernière, la mairie a recours à deux emplois-saisonniers pendant l'été, pour des travaux de débroussaillage, de petite maçonnerie (ponts), et de comblement de nids de poule sur les chemins communaux, etc. Ils sont encadrés par Benoit Causse. Parmi les cinq candidats volontaires, un tirage au sort en a désigné deux, Albin Gaucher et Théophile Pascal.

Rappel du prix des locations de la bergerie du Trescol

Mairie et Associations communales		Gratuit
Habitants ou propriétaires de la commune	40 € la journée	60 € le W-E
Privés extérieurs	100 € la journée	150 € le W-E
Associations extra-communales	60 € la journée	90 € le W-E

Désignation des « grands électeurs » (un pour notre commune) chargés de voter le 28 septembre pour les sénatoriales. A bulletins secrets, les huit conseillers municipaux présents ont voté pour Geneviève Decisier : 8 voix

Erratum au dernier bulletin (n°75) : Concernant le tracteur de la mairie, une fausse information nous était parvenue, selon laquelle l'entreprise Pialot refusait de fournir la pièce nécessaire à la réparation. Nous nous excusons auprès de cette entreprise, auprès de laquelle nous avons pu nous procurer la pièce.

Installation d'agriculteurs sur la commune : quelques précisions !

Aucune aide financière n'a été accordée, ni pour la « bergerie du Savel » ni pour « Bourras », juste une aide administrative ou logistique.

Mais, ce nouveau rythme scolaire, c'est pourquoi ? A quelle sauce les enfants vont-ils être mangés ??

En mars, chaque parent a reçu des informations de la part de la Communauté de Communes et un questionnaire pour prévoir et organiser en priorité des activités périscolaires découlant des besoins des familles.

En cette fin d'année, le programme d'activité est établi, par trimestre, faisant appel aux associations qui, en étroite concertation mettent leurs ressources humaines, compétence et pédagogie, prennent position au service de l'épanouissement des enfants, hors apprentissage livresque. Une nouvelle note d'information aux familles, que nous vous invitons à lire en détail, vient d'être transmise* par M. Gallet, directeur de l'école. Le nouveau système de réservation des repas en fait partie. Toutefois, s'il reste des questions sur cette nouvelle situation, une réunion d'information et d'échanges est fixée à l'école de Sumène mardi 1^{er} juillet à 17h.30.

*Si des parents d'enfant non encore scolarisé n'ont pas reçu la note d'information, il serait bon qu'ils la demandent.

Adrienne Lautric

Gestion des déchets

En ce début d'été, ces quelques lignes pour un appel à la mobilisation et à la vigilance de tous et de chacun d'entre nous sur la commune afin qu'un effort nécessaire soit fait dans la gestion des ordures ménagères et des déchets recyclables.

Le « verre » est trop souvent jeté dans les poubelles grises ou déposé à côté, sans aucune attention pour la propreté de ces endroits ; je m'efforce régulièrement de veiller au tri et de porter à la déchèterie de Ganges les encombrants qui s'y trouvent.

Depuis des années que la collecte sélective a été mise en place par la communauté de commune via le SYMPTOMA, toute la population, résidente permanente ou occasionnelle est au fait, par l'information régulière, des effets très utiles du tri sur l'environnement et...sur nos feuilles d'impôt (% de la taxe foncière).

J'en appelle donc, encore une fois, à la mobilisation et à l'esprit citoyen pour une gestion responsable de nos divers déchets.

Sylvie Fenétrier



Bergerie du col

Les travaux de terrassement vont bon train autour de la Bergerie du Col. Interrompus lors des intempéries qui révélaient un sol gorgé d'eau, R Duquenne a repris le terrain au bout de ses pelleteuses afin d'aboutir avant les toutes prochaines manifestations prévues pour l'été.

Selon l'avis formulé par une équipe du Conseil municipal réunie sur le chantier pour définir les souhaits, il a entamé un découpage très précis et audacieux pour créer un espace convivial comprenant une partie en jardins pour le futur théâtre de plein air. Il est probable que la chaleur actuelle ne favorise pas la poussée de l'herbe, mais l'eau étant habilement canalisée, le terrain sera tout de suite agréable aux utilisateurs.



Hommage de Pierre Hébrard à nos disparus

À quelques jours d'intervalle, l'association de chasse de St Roman a perdu deux de ses membres, Julien Perrier et Maurice Ducros, deux figures parmi les plus marquantes du groupe. Julien Perrier, le plus ancien, chasseur de tout temps, n'est venu à la « chasse au gros » qu'assez tard mais, chose remarquable, il a eu des chiens de grande excellence pour la chasse au sanglier. Il parlait peu, mais disait, quand il le fallait, des choses percutantes et très justes. En toute discrétion, il ne se dérobaît à aucune corvée.

Maurice Ducros n'est venu à la chasse qu'à partir de sa retraite après une activité très dure de chauffeur poids lourd. Alors que j'avais quelques responsabilités dans le domaine de la chasse, j'avais demandé que les propriétaires de terrains ne chassant pas eux-mêmes (ou leur famille) mais nous donnant gracieusement ce droit aient la possibilité d'assister aux réunions sur l'organisation de la chasse et la gestion de la faune sauvage. Maurice a abondé dans ce sens et ces réunions, ayant lieu en principe les dimanche, il y a participé pratiquement à toutes ; mieux que ça, il a accepté d'être leur porte-parole. Devenu chasseur à part entière, il a été, lui aussi, un élément marquant et lui aussi a eu des chiens remarquables. Après la battue, je le vois encore avec son grand tablier blanc racler, dépecer, nettoyer, ranger le matériel ; en un mot, jamais se dérober à ces corvées pour lesquelles certains se trouvent toujours une excuse pour ne pas y participer. Julien et Maurice laisseront à la chasse un souvenir ému de personnages importants et efficaces. Toutes mes condoléances les plus sincères à leur famille.

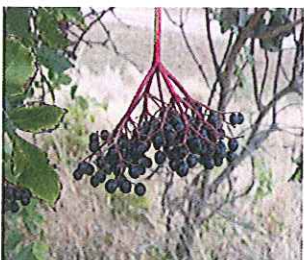
UN CONSEIL A CHAQUE BULLETIN



PURIN DE FOUGERES :

Faire macérer 1kg de feuilles dans 10 l d'eau pendant 1 semaine et pulvériser à 10% ou non dilué.

Contre les pucerons, escargots et limaces



PURIN DE SUREAU

Faire macérer 2 jours mini, 1KG de feuilles, fruits finement hachés dans 10L d'eau. Pulvériser non dilué.

Contre pucerons, piéride du chou, teigne du poireau, thrips et noctuelles, et pour éviter que les rongeurs attaquent les racines des plantes et des arbres.

Agenda

Marché

de producteurs

Tous les samedis d'été de 9 h à 14 h
Sur la place du village

Buvette, petite restauration, musique

Samedi 5 juillet



A la bergerie du Trescol
à partir de 19h30
Soutien aux associations Dame la mano
(Colombie)
Yaïka solidaire (Burkina Faso).
Buvette et restauration sur place.

Samedi 12 juillet



BERGERIE
à partir de 19 h
Cabaret cirque
Trapèze, portés acrobatique, jonglerie, clown, fil etc...

Lundi 14 juillet

Apéritif municipal citoyen
11 heures à la mairie

19 et 20 juillet

Fête champêtre

9 août

Soirée les **FANFARONS**
de Lasalle



21 au 25 juillet

Animation pour ados
Place du village de 14h à 18h
Espace convivial : Jeux, partage,
ludothèque, sport etc..

GRILLADES LE DERNIER JOUR

Dimanche 24 août

4ème Trail del cami del vidourle

Challenge des trails du Gard
Toutes les infos sur : www.trailsaintroman.com



www.saintromandecodieres.fr

Je suis chargé de la mise à jour du site et de tenir informés les lecteurs éventuels, en temps réel, des événements, des réunions et manifestations diverses autant que j'ai pu en être informé (à voir dans AGENDA ou THEMATIQUE pour les dossiers en cours sur la commune). Les modules personnels (artisans, commerçants, hébergements etc...) ont été pré-crées mais je fait appel aux personnes concernées pour me faire parvenir une photo, un texte plus approprié, un rectificatif ou simplement le désir de ne pas figurer sur ce site. Vous pouvez m'envoyer cela à mon adresse « mail » : *Michel Tasset*

SAINT ROMAN
DE
CODIERES
MARCHÉ

PRODUITS FERMIERS
ARTISANAT
BOUVETTE ET
PETITE RESTAURATION

TOUS LES SAMEDIS
DE JUILLET-AOÛT
DE 09H. à 14H.
MÊME SOUS LA PLUIE

FRANÇOISE 04 67 81 31 38



Installée depuis 4 ans en agriculture biologique je propose de la vente directe sur place au Mas Cougnot chemin de Recodier et au marché de St Roman : maraichage, pommes de terre, miel et légumes de saison

Odile Chalvet

tél : 04 67 81 39 05